



Communiqué

Adoptez le jardinage durable :

Mise à disposition gratuite de compost dans 5 déchèteries de l'Agglo à partir du 4 mai

Jeudi 27 avril 2023 – Nîmes Métropole. Dans le cadre de son projet « Territoire 100% compostage », l'Agglomération organise une distribution gratuite de compost pour tous les habitants à partir du jeudi 4 mai 2023 dans cinq déchèteries du territoire. Une belle occasion d'adopter le jardinage durable !

Pourquoi enfouir ou éliminer nos biodéchets quand nous pouvons les transformer en ressource ? La preuve avec le compost, utile pour réduire le poids de nos déchets et embellir nos plantes et espaces verts. L'Agglomération organise ainsi une journée de distribution gratuite de compost le jeudi 4 mai 2023 dans cinq déchèteries du territoire. Une opération qui permet de répondre aux enjeux environnementaux et aux ambitions de notre écométropole de Nîmes.

A noter que pour encourager la généralisation du tri à la source des biodéchets - obligation réglementaire à partir du 1^{er} janvier 2024 -, l'Agglomération poursuit le développement de son projet « Territoire 100% compostage » amorcé en 2022 avec la création de sites de compostage partagés. En 2023, Nîmes Métropole va plus loin en offrant des composteurs ou lombricomposteurs gratuits à tous les habitants du territoire. Une opération qui va se dérouler sur les trois ans à venir et selon un calendrier sectoriel précis ([En savoir plus ici](#)).

« Ensemble, nous pouvons relever ce défi de mieux trier et gérer nos biodéchets, et ainsi réduire collectivement nos déchets à l'échelle du territoire », rappellent Franck Proust, président de Nîmes Métropole, et Bernard Angelras, vice-président délégué à l'environnement, à la collecte et au traitement des déchets.

Infos pratiques :

Mise à disposition gratuite de compost*

A partir du jeudi 4 mai 2023 (jusqu'à épuisement des stocks)

**Volume maximum autorisé : 500 litres par usager*

Chargement du compost par vos soins ; merci de prévoir des contenants.

A retirer dans les déchèteries suivantes :

- Bouillargues : 8h30-12h / 13h30-17h30
- Caveirac : 8h30-12h / 13h30-17h30
- Nîmes Les Lauzières : 8h30-19h

- La Rouvière : 8h30-12h / 13h30-17h30

- Poulx : 8h30-12h / 13h30-17h30

([Voir ici](#) les horaires d'ouverture des 15 déchèteries de l'Agglo)

Accès sur présentation d'un badge délivré par les services de Nîmes Métropole ([Demandez ici](#) un badge d'accès gratuit pour les particuliers)

Renseignements :

Direction de la collecte et du traitement des déchets de Nîmes Métropole (DCTDM)

dctdm@nimes-metropole.fr

04 66 02 54 54

Supports à disposition :

1- [Affiche](#) de l'opération

2- [Photo](#) d'illustration (Libre de droit)

Contact Presse :

Sabine Torres

Directrice de la communication

06 81 41 52 3

sabine.torres@nimes-metropole.fr